



L'association a pour objectifs (Article 2 des statuts) :

1. Faire connaître les problématiques de la Route de la Corniche de la Gironde et accompagner, soutenir toutes démarches pour assurer la protection du site
2. Faire connaître les problématiques du surtourisme
3. Représenter les habitants de la route de la Corniche, veiller à la préservation de leur cadre de vie et des qualités paysagères et environnementales des lieux
4. Contribuer à l'enrichissement des connaissances de ses membres et du public en matière de patrimoine régional
5. Proposer un lieu d'échanges entre riverains, et personnes sensibilisées par le site

La cotisation couvre l'année associative soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

La cotisation annuelle est de 5 € minimum

Je souhaite être adhérent de l'association des riverains de la route de la corniche.

Nom, Prénom

Adresse

Téléphone

adresse électronique @

Je règle une cotisation d'un montant de \_\_\_\_\_

par chèque  par espèces

Je peux mettre à disposition de l'association des riverains de la route de la corniche les compétences suivantes :

J'autorise l'association à utiliser mes données conformément aux dispositions de la loi du 06/01/1978.

FAIT à \_\_\_\_\_

LE \_\_\_\_\_

Signature

